

Services Périscolaires

Contrat annuel Du 02 Septembre 2019 jusqu'au 03 juillet 2020

Les services périscolaires sont gérés en réservation sur internet. Cependant, pour les familles dont les enfants sont présents régulièrement les mêmes jours aux différents services, nous donnons la possibilité d'établir un contrat qui permettra une inscription à l'année.

Les familles concernées, n'iront sur le portail carte + que pour effectuer une réservation complémentaire ou le cas échéant annuler une réservation, dans le délai des 2 jours francs avant la date effective du service.

Pour les autres familles ne pouvant mettre en place le contrat, le portail reste toujours actif.

✂-----

Services périscolaires – contrat annuel

Coupon à rendre en mairie

Madame, Monsieur

Inscrivent leur enfant

Nom : Prénom :

La restaurant scolaire :

L'accueil soir

L'accueil matin

- Tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- Tous les lundis
- Tous les Mardis
- Tous les Jeudis
- Tous les Vendredis

- Tous les jours
- Tous les lundis
- Tous les Mardis
- Tous les Jeudis
- Tous les Vendredis

- Tous les jours
- Tous les lundis
- Tous les Mardis
- Tous les Jeudis
- Tous les Vendredis

Je ne dispose pas d'un emploi du temps régulier pour mettre en place un contrat annuel
(merci de renseigner votre Nom-Prénom)